1. Définition

Tout d'abord, il est important de définir les cas incitant à la vigilance partagée notamment, le danger, l'exposition et le risque.

- Le danger est l'élément pouvant compromettre l'intégrité physique, la santé des personnes ou menacer la sécurité des équipements ou de l'environnement.
- L'exposition est l'action de soumettre un individu à l'effet provoqué par le danger.
- Le risque est la conjonction du danger et de l'exposition.

Ainsi, la formule danger X exposition permet de mesurer un risque.

La vigilance partagée elle-même, est définie comme l'observation et l'analyse de l'environnement professionnel. Cette pratique consiste à veiller sur la sécurité de ses collaborateurs et à les protéger des risques potentiels. Une pratique de prévention à portée de main accessible et facile à mettre en place pour prévenir les risques d'accidents du travail.



2. La vigilance partagée est l'analyse de tous pour un meilleur résultat

L'individu à une place particulière et l'organisation managériale doit être à l'écoute des besoins de ses équipes. Lorsque la confiance est établie, la communication est possible. Un salarié ne doit pas avoir peur de s'exprimer face à l'identification d'un risque et de le partager. Au contraire, chaque individu doit pouvoir se sentir concerné par la démarche de prévention de son entreprise. Nous avons adopté les quarts d'heure sécurité afin de permettre ce dialogue.

3. L'importance du dialogue social

L'adhésion de l'ensemble des collaborateurs est une condition indispensable dans la mise en place d'une politique de prévention des risques. Les acteurs du CSST (Comité Sécurité Santé au Travail) ont un rôle important, celui de porter la démarche de manière positive auprès du personnel. Maitriser les risques professionnels est un combat qui ne s'arrête jamais. Une structure a besoin d'une cohésion absolue. Les journées mondiales de la sécurité et de la santé sont le parfait vecteur de transmission de cette cohésion.

La CIE organisera dans la semaine du vendredi 8 au jeudi 14 avril 2022 sa 2ème journée à la DRAN et les collaborateurs sont invités à proposer des affiches sécurité pour accroître notre communication.



Le cadre règlementaire place l'employeur comme responsable légal et se doit d'assurer la santé et la sécurité de ses salariés. Le code du travail lui impose également de prendre les mesures nécessaires pour les protéger. Un travail d'observation et

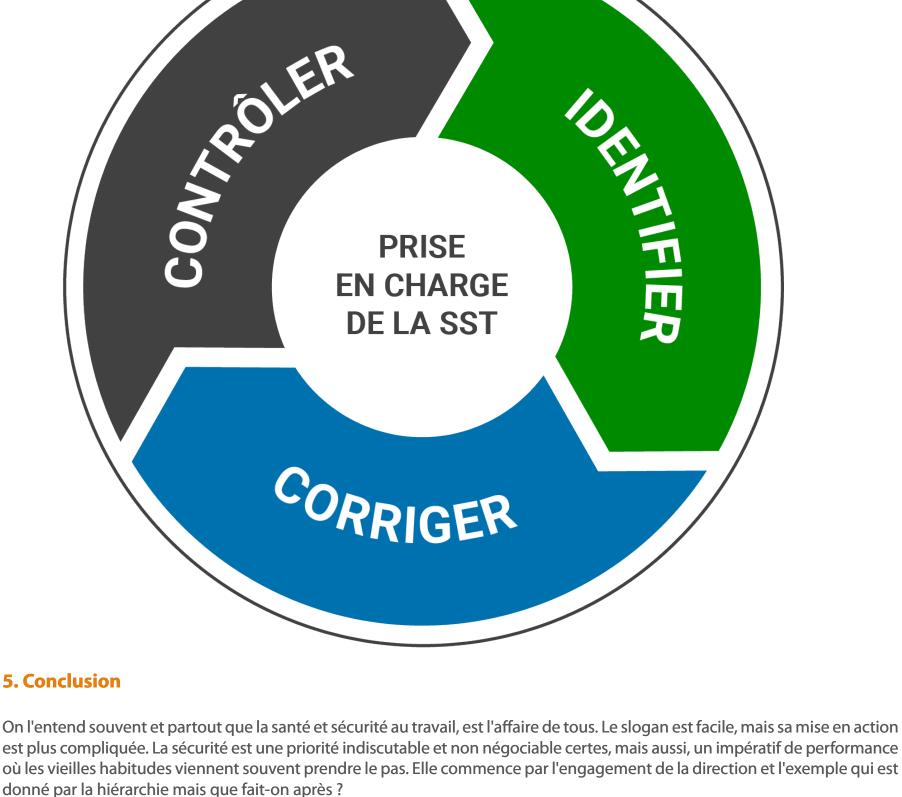
4. Identifier tous les risques et assurer la sécurité et la santé au travail

d'analyse est impératif en amont du projet. Il doit présenter un état des lieux de l'environnement technique et le matériel mais aussi des moyens de prévention existants. Les risques routiers et les maladies professionnelles seront identifiés par les membres du **CSST (Comité Sécurité Santé au Travail)** pour la mise en place d'un plan de prévention.

La vigilance partagée permet de mieux observer les risques dans sa globalité et permet sur le long terme, de limiter les **risques professionnels, les risques routiers, les maladies professionnelles et les risques psychosociaux** auxquels chacun s'expose

au quotidien. Pour mieux appréhender les risques et mettre en place une politique sécurité, la prévention doit être un projet commun qui implique toutes les personnes travaillant dans une même structure. Par exemple, la chute de plain-pied à la CIE est très souvent évitable. Si l'ensemble des équipes sont capables de bien identifier les risques et de remonter les situations dangereuses, le risque de chutes serait largement réduit grâce au phénomène de vigilance partagée.

La vigilance partagée, c'est une action qui doit devenir automatique afin d'assurer la santé et la sécurité de tous!



La vigilance partagée permet de répondre à des questions de fond en engageant chaque employé, quels que soient sa fonction et son niveau hiérarchique, à observer et à agir non seulement pour sa sécurité mais aussi et surtout pour celle de ses collègues.

Nous devons tous imaginer comment parvenir à maintenir un perpétuel intérêt aux problématiques sécurité dans notre environnement. La communication visuelle, verbale, la formation et l'implication de chaque personne, qu'elle soit manager, opérationnel, financier, commercial ou simplement opérateur, sont à réinventer et rafraîchir perpétuellement afin de maintenir cette dynamique.



